



Association Dynamique Montbré

Association loi 1901

mail : admontbre@gmail.com

COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 AVRIL 2017

Personnes présentes :

Président : Mr MENDES Jean Christophe

Vice-Présidente : Mme GODARD Gaëlle

Trésorière : Mme GODARD Renée

Secrétaire : Mlle JACQUEMINET Fanny

Membres : Mme MENDES Brigitte, Mme DESSELIER Fabienne, Mme HEMMLER Denise,
Mr MILLARD Bruno

Personnes excusées :

Mr LEQUEUX Martial

Début de séance : 18h30

1- Investissement pour l'Association :

Il est annoncé que deux barbecues ont été achetés, qui serviront pour les diverses manifestations et qui pourront être loués par la suite par les habitants (à voir). Le coût de l'achat était de 178 €.

D'autres dépenses sont prévues :

- **50 tee-shirts** pour les membres du bureau et pour les personnes qui participent à l'organisation des événements. Le nom de l'association et le logo seront affichés, le but étant d'être visible lors des manifestations par l'ensemble des participants. Concernant le choix de la couleur des tee-shirts, le rouge a été retenu par les membres du bureau.

- **100 stylos** qui pourront être vendus lors des manifestations et qui seront offerts aux futurs adhérents dès leur inscription à l'association. Le logo ainsi que l'adresse du site Internet de l'ADM seront affichés sur les stylos.

- **100 décapsuleurs** qui seront également mis en vente lors des manifestations et notamment lors de la fête patronale des 13 et 14 mai prochains.

- **Une tireuse à bière** : il faut voir le prix de la location que propose le restaurant «Les 3 Brasseurs» Place d'Erlon.

Ces futurs achats ont été validés à l'unanimité par les membres du bureau.

Des badges seront aussi prévus pour les adhérents afin d'avoir des tarifs préférentiels pour les soirées du Kabaret Champagne Music-Hall «Le K».

2- Adhésion ADM 2017-2018 :

Il est décidé de ne pas augmenter le tarif de l'adhésion à l'ADM qui est fixé à 40 € par personne. Il est décidé de négocier le prix pour les familles nombreuses désirant de s'inscrire à l'Association.

3- Questions diverses :

Les statuts de l'Association ont été modifiés et seront publiés sur le site Internet ainsi que les différents comptes-rendus de réunion (Assemblées Générales et Conseils d'Administration).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

La secrétaire